

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [daschemyka-saint-jean6-csmb-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1f727352a87fb474402b646f>

Date d'obtention : 2026-03-20 18:33:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Une méthode qui nous aide à faciliter les interventions fragile en les permettant d'être claire et structuré. Elle nous permet de suivre des étapes claire et que toutes les interventions se termine de la même façon. Sa nous permet de faire la meilleure intervention possible au niveau des situations de sextage. Ca met des balises claires.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation est une clé en main. Elle va me permettre de faire la meilleure intervention tout en accompagnants convenablement les jeunes et leurs familles. Cela va d'autant plus me permettre de mettre les choses en place afin de gérer la situation tout en étant présent pour les élèves dans ce qui se passe. a ne

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne pas porter de jugement, être impartiale et garder la confidentialité.